



Condition d'utilisation d'un avoir dans un magasin

Par **pralinenette**, le **03/02/2012** à **11:31**

Bonjour,

J'ai un avoir de 50 euros dans un magasin. Je voulais acheter un article à 30 euros.. La vendeuse me dit qu'elle ne rend pas la monnaie sur un avoir.

Je comprends bien cet argument mais moi je voulais simplement utiliser 30 euros et conserver un avoir à hauteur de 20 euros pour un prochain achat.

Est-ce possible ?

Cordialement

Par **pat76**, le **04/02/2012** à **17:34**

Bonjour

Vous demandez au responsable du magasin qu'il vous fasse un avoir de 20 euros.